Beauvechain

Beauvechain, Hamme-Mille, L'Ecluse, Nodebais, Tourinnes-la-Grosse

Bulletin communal d'information trimestriel

n°4 | Mars 2014

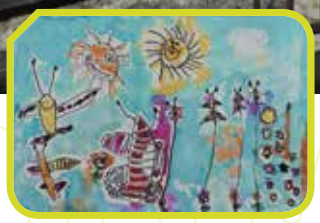

Point jeunesse BEAUVECHAIN

Editeur responsable : Marc DECONINCK - Bourgmestre (bourgmestre@beauvechain.be - 010 86 83 00)

Editorial

Sommaire

VIE POLITIQUE & CITOYENNETÉ

Conseil communal p.3

Conseil du CPAS p.4

Espace d'accueil Communautaire..p.4

Journée citoyenne à Liège p.5

Info élections p.5

Devoir de mémoire p.5

Permanences à la
Maison des architectes.....p.6

CADRE DE VIE

Enquête publique p.6

Journée de la Nature
et Balade en fête.....p.7

Environnement p.7

Concours de dessins p.7

VIE PRATIQUE

Info Police p.8

Nouveaux passeports
biométriques.....p.8

Site Internet p.9

Accueil de vacances..... p.10

Appel à candidature
jobs d'étudiant..... p.12

ONE..... p.13

Santé p.13

Offre d'emploi p.13

Etat Civil p.14

LOISIRS ET CULTURE

Agenda..... p.15

Mot du Bourgmestre

Lors des élections du dimanche 25 mai prochain, les citoyens vont être appelés à élire leurs représentants au parlement fédéral, à celui de la Région wallonne ainsi qu'à celui d'Europe.

Cet exercice est, en démocratie, fondamental même si, de par son obligation, il peut apparaitre à l'un ou l'autre contraignant.

A ceux qui le pensent – certes c'est leur droit – je souhaite brièvement rappeler que ce droit de vote n'a été acquis qu'au prix d'incessantes revendications.

Lors des premières élections en 1831, seul 1 % de la population a pu voter, à savoir ceux qui payaient un certain cens (impôt) ou ceux qui exerçaient une fonction ou possédaient un diplôme.

Il s'agissait d'un vote qualifié de censitaire et capacitaire.

En 1893, à la suite de violentes manifestations, une évolution vers un suffrage universel, tempéré par un vote plural, est obtenue.

Seuls les hommes, âgés de plus de 25 ans, peuvent voter mais le vote reste plural en ce sens que des votes supplémentaires sont accordés au père de famille, aux propriétaires et rentiers, aux porteurs d'un diplôme.

C'est à cette époque que le vote devient obligatoire.

En 1919, le suffrage universel aux hommes âgés de 21 ans est accordé. Le principe est simple : un homme – une voix.

Toujours pas de vote pour les femmes !

Celui-ci ne sera accordé qu'en 1921 pour les élections locales et seulement en 1948 pour le Parlement et le Sénat.

Depuis 1981, chaque citoyen âgé de 18 ans ou plus a le droit de vote.

En 1994, l'élection européenne est ouverte aux ressortissants d'Etats membres de la CEE.

C'est Winston Churchill, homme politique britannique (1874 – 1965), qui disait « Le démocratie est le pire système de gouvernement, à l'exception de tous les autres qui ont pu être expérimentés dans l'histoire ».

Là où il n'y a pas de vote libre, il n'y a pas de démocratie !

Marc Deconinck,
Bourgmestre

Vie Politique & Citoyenneté

Conseil communal

MARC DECONINCK – *Bourgmestre*
État civil, Police, Affaires générales, Développement Rural, Finances.
Rue du Broux, 20 – 1320 BEAUVECHAIN
Tél. : 010 86 72 97
GSM : 0475 49 32 40
Mail : bourgmestre@beauvechain.be

CAROLE GHIOT – *Première échevine*
Enseignement et Culture.
Rue du Culot, 49 – 1320 Tourinnes-l-G
Tél. : 010 86 75 95
GSM : 0476 22 86 90
Mail : carole.ghiot@hotmail.com

ISABELLE DESERF – *Echevine*
Sport, Enfance, Jeunesse, Temps Libre.
Rue du Culot, 3 – 1320 Tourinnes-l-G
Tél. : 010 24 72 07
GSM : 0477 60 59 72
Mail : isabelledeserf@hotmail.com

BRIGITTE WIAUX – *Echevine*
Aînés et Relations intergénérationnelles, Cadre de vie et Citoyenneté, Développement Durable
Rue du Chabut, 14 – 1320 Hamme-Mille
Tél. : 010 86 66 60 - GSM : 0473 29 46 61
Mail : brigitte.wiaux@skynet.be

RAYMOND EVRARD – *Echevin*
Travaux publics, Agriculture, Mobilité et Sécurité routière.
Chemin Jacotia, 14 – 1320 NODEBAIS
Tél. : 010 86 60 69

LUC GATHY – *Président du CPAS*
Cohésion sociale et égalité des chances.
Rue des Acacias, 12 – 1320 NODEBAIS
Tél. : 010 86 00 06
GSM : 0475 52 53 01
Mail : luc.gathy@skynet.be

Les conseillers

GÉRARD FRIX
rue du Broux, 44 – Beauvechain
Tél : 010 86 65 08
GSM : 0496 71 81 03

MARIE-JOSÉ FRIX
Rue de Mélin, 32 – Beauvechain
Tél : 010 86 64 78
GSM : 0496 71 81 03
Mail : alicfrix@voo.be

FREDDY GILSON
Rue des Brasseries, 1
Tourinnes-la-Grosse
Tél : 010 86 71 85

BENJAMIN GOES
Rue Auguste Goemans, 11
Hamme-Mille
GSM : 0494 92 70 11
Mail : benjamingoes@hotmail.com

ANDRÉ GYRE
(Président du Conseil communal)
Rue de Beauvechain, 42 – Beauvechain
Tél : 010 86 61 31
GSM : 0475 36 38 15
Mail : andregyre@skynet.be.

MONIQUE LEMAIRE-NOËL
Rue René Ménada, 16 – Hamme-Mille
Tél : 010 86 03 90
GSM : 0477 36 49 79
Mail : monique.noel@live.be

LIONEL ROUGET
Rue de l'Eglise Saint-Sulpice, 25
Beauvechain
Tél : 010 60 91 49
GSM : 0478 48 16 71
Mail : lrouget@swing.be

FRANÇOIS SMETS
Rue des Vallées, 18 – Beauvechain
GSM : 0475 95 00 35
Mail : francois.smets@mutosoc.be

ANNE-MARIE VANCASTER
Rue Longue, 117 – Beauvechain
GSM : 0497 31 42 25
Mail : amvancaster@yahoo.fr,

PIERRE FRANCOIS (ECOLO)
Chemin des Sœurs, 12A – Nodebais
GSM : 0489 44 83 37
Mail : pierre.francois@akiliso.org

SISKA GAEREMYN (ECOLO)
Rue du Pré de Litrange, 7 – Hamme-Mille
Tél : 0486 50 30 28

CLAUDE SNAPS (Intérêts Communaux)
Rue de l'Eglise Saint-Sulpice, 1 – Beauvechain

Le Conseil du CPAS

LUC GATHY (PRÉSIDENT)
Rue des Acacias, 12 – Nodebais
Tél. : 010 86 00 06
GSM : 0475 52 53 01
Mail : luc.gathy@skynet.be

BÉNÉDICTE D'HUART
Rue des Messes, 11 – Hamme-Mille
Tél. : 0486 97 74 62

JOSÉ DEGREVE
Chemin des Prés, 12 A – Nodebais
Tél. : 010 86 08 01

CATHERINE EVRARD
Rue Longue, 118 – Beauvechain
Tél. : 0486 79 91 32

ANDRÉ GYRE
Rue de Beauvechain, 42 –Tourinnes-la-Grosse
Tél. : 0475 36 68 15

CHANTAL LAHAYE
Rue René Ménada, 64 – Hamme-Mille

ANNE-MARIE VANCASTER
Rue Longue, 117 – Beauvechain
Tél. : 010 86 16 01

BRUNO VAN DE CASTEELE
Rue du Petit Paradis, 4 – Hamme-Mille
Tél. : 010 86 00 89

THIBAULT VAN ROY
Rue de Mollendael, 18 – Beauvechain

Secrétariat :
Kathleen Ways – 010 86 83 42
secretairecpas@beauvechain.be

Assistantes sociales :
Caroline Choulet – 010 86 83 40
chouletcpas@beauvechain.be

Géraldine Henry – 010 86 83 43
henrycpas@beauvechain.be

Collaboratrice (allocations de chauffage) :
Nathalie Rotsaert – 010 86 83 44
aidessociales@beauvechain.be

Espace d'accueil communautaire Maison de village de Nodebais

Un espace d'accueil et d'occupation pour personnes âgées ouvre ses portes un jour par semaine en mai 2014.

- ✓ Vous avez 65 ans et plus ?
- ✓ Vous avez envie de rencontrer d'autres personnes ?
- ✓ Vous désirez partager un repas préparé « comme à la maison » ?
- ✓ Vous souhaitez participer à diverses activités et vous impliquer dans les activités de l'Espace d'Accueil Communautaire ?

Nous vous accueillerons dans un espace convivial et chaleureux :

Rue de l'Etang, 7 à Nodebais, tous les mardis de 9 h à 16 h 30.

VOUS DÉSIREZ EN SAVOIR PLUS ? Contactez José FRIX, Directeur général, au 010 86 83 02

Journée citoyenne à Liège, nos écoles visitent «Les territoires de la mémoire»

Tous les enfants de sixième année primaire des différents réseaux scolaires de la commune de Beauvechain ont eu l'occasion de découvrir l'exposition permanente de l'ASBL «Les territoires de la mémoire», centre d'éducation à la résistance et à la citoyenneté, les 10 et 11 février 2014.

La Commune de Beauvechain, qui est partenaire de l'ASBL Territoires de la mémoire, en collaboration avec le Centre culturel de la vallée de la Néthen, a organisé une matinée de découverte du «Parcours symbolique» : les élèves remontent le temps et suivent le parcours d'un déporté dans l'organisation concentrationnaire nazie.

Ils ont pu également regarder deux films réalisés par l'ASBL :

- un dialogue entre un grand-père et ses petits-enfants qui contextualise la montée du nazisme et l'arrivée de Hitler au pouvoir,
- un échange entre 3 anciens déportés et une classe sur la vie quotidienne dans les camps.

Se souvenir est indispensable pour ne pas oublier, mais c'est par l'éducation que nous serons capables de comprendre le passé, d'éviter de reproduire les erreurs commises et de nous engager pour demain.

Centre culturel de la vallée de la Néthen

Info élections

Nous recherchons des assesseurs pour les bureaux de vote de Beauvechain lors des élections du 25 mai 2014.

Si vous êtes volontaire, veuillez prendre contact avec Madame Linda KNAEPEN au 010 86 83 06 ou par mail à l'adresse administration@beauvechain.be.

Devoir de mémoire

Commémoration du centenaire de la Première Guerre Mondiale

Appel à souvenirs à Beauvechain

La commune de Beauvechain souhaite participer à la commémoration du centenaire de la «Grande guerre» en mettant sur pied une exposition dans le cadre des Fêtes de la Saint-Martin 2014. Pour ce faire, nous avons besoin de vous ! Peut-être possédez-vous des objets, photos, articles de presse, vêtements ou autres trésors se rapportant directement à la Première Guerre Mondiale et que vous accepteriez de nous prêter pour cette exposition. Si tel est le cas, vous pouvez prendre contact avec l'Administration communale.

INFO : Stéphanie Jacques, tél. : 010 86 83 28 (lundi, mardi et mercredi matin) ou 010 86 83 00 les autres jours
Mail : communication@beauvechain.be ou bourgmestre@beauvechain.be

Permanences du samedi matin à la Maison des Architectes

L'Association des Architectes du Brabant wallon organise les samedis matins une permanence gratuite ouverte au public de 10 h à 12 h.

Des architectes répondront à toutes les questions que peuvent se poser les candidats bâtisseurs et pourront essayer de les aider dans leurs démarches.

Quand ? Les 29 mars, 26 avril, 10 et 24 mai et 14 et 28 juin 2014 de 10 h à 12 h.

Où ? Maison des Architectes, Place Bosch, 17 à 1300 Wavre

PLUS D'INFORMATIONS : 010 84 40 64 tous les matins de 9 h à 13 h

Cadre de vie

Enquête publique régionale

Enquête publique relative au Programme opérationnel pour le secteur de la pêche (2014 – 2020)

Vous êtes invité à donner votre avis sur le Programme opérationnel pour le secteur de la pêche (2014 - 2020). En Wallonie, ce programme concerne les activités d'aquaculture, de transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture, et la protection de la faune et de l'habitat aquatique.

Les documents sont consultables dans votre commune ou sur le site internet : http ://agriculture.wallonie.be/posecteurpeche

Date d'affichage de l'avis d'enquête : 31 janvier 2014

Date de début de l'enquête publique : 10 février 2014

Date de fin de l'enquête publique : 26 mars 2014

Les réclamations et observations peuvent être adressées à l'adresse suivante jusqu'au 26 mars 2014 :

Collège communal de Beauvechain : Place Communale, 3 - 1320 Beauvechain

Lieu, date et heure de la réunion de clôture de l'enquête publique :

Administration communale de Beauvechain Place Communale, 3 (Bureau du service du Cadre de Vie). Le 26 mars 2014 de 11 h à 12 h

Vos observations écrites peuvent être envoyées, au plus tard le dernier jour de l'enquête, au :

Collège communal ou à la DGARNE, soit par courriel à francois.fontaine@spw.wallonie.be soit par courrier postal à l'adresse suivante : SPW - DGARNE — Département des Programmes européens et des Accords Internationaux — Chaussée de Louvain 14 à 5000 Namur - A l'attention de François Fontaine.

Vos observations verbales pourront être recueillies dans notre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture. Par ailleurs, une permanence particulière sera organisée par notre commune. Dans ce cas, rendez-vous devra être pris auprès de la personne de contact de la Commune.

Le dossier peut être consulté à partir de la date de début jusqu'à celle de fin de l'enquête publique, chaque jour ouvrable pendant les heures de service (de 09 h 00 à 12 h 00 – les services travaillent à bureaux fermés le mardi) ainsi que le vendredi jusque 20 h.

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 12 h 00, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service environnement – Cadre de Vie, 010 86 83 13 auprès de Monsieur Vincent Bulteau, Conseiller en environnement.

A l'initiative du Gouvernement wallon, ce projet est soumis à enquête publique en vertu de l'article D. 29-1 du Livre 1er du code de Environnement. Projet assimilé à la catégorie A.2. (article D. 29-1§3 du Livre 1er du code de l'Environnement).

La durée de l'enquête publique est de 45 jours (art. D.29-13, § 1er, 1° du Livre Ier du Code de l'environnement).

Journée de la Nature et Balade en Fête

Dimanche 29 juin *- Toute la journée - GRATUIT*

Maison de village de Nodebais

Au programme :

- Espace développement durable
- Départ de promenades
  - Matinale et ornithologique
  - Gourmande et plantes comestibles
  - Découverte du patrimoine à pied et en vélo
- Théâtre de rue et cocktail musical

INFO : Vincent BULTEAU, Conseiller en environnement, 010 86 83 13, environnement@beauvechain.be

Environnement

Conseil de Maya n°4

Ma pelouse commence à pousser… et j'attends le plus longtemps possible afin de laisser venir en fleur la pâquerette et le pissenlit : ce sont les premières fleurs qui donnent à manger à nos insectes butineurs. Puis, en butinant les fleurs de vos légumes ces petits visiteurs amélioreront vos récoltes.

Beauvechain et les pesticides

Comme beaucoup d'entre vous l'auront certainement remarqué, la commune de Beauvechain n'utilise plus de pesticides pour venir à bout des « mauvaises herbes » qui poussent sur les bords de route et dans les lieux publics.

En 2011, la commune de Beauvechain a adhéré au Plan Maya. Comme expliqué dans le premier numéro de ce bulletin, une commune Maya se doit, entre autres, de respecter l'obligation de ne plus utiliser de pesticides et de produits nocifs pour l'environnement. Cette décision implique une nouvelle façon de gérer les espaces verts aussi bien qu'une tolérance à la « mauvaise herbe » entre les dalles du trottoir ou dans les espaces comme les cimetières.

7e Biennale du concours de dessins « Nature »

Depuis 14 ans, dans le cadre du Plan Communal de Développement de la Nature - PCDN - un concours de dessins sur le thème de la « nature » est organisé dans les écoles de l'entité.

L'objectif : sensibiliser les enfants à leur environnement, à la biodiversité et au développement durable.

Cette année, 397 enfants de 2,5 à 12 ans ont dessiné des insectes butineurs.

Plusieurs prix ont été décernés, les prix Action Environnement Beauvechain, NATAGORA et ETHIAS récompensant les 11 lauréats de dessins individuels et les 5 dessins collectifs.

La section apicole de Beauvechain a choisi un dessin pour illustrer les pots de miel qui seront récoltés dans les ruches placées sur le territoire communal.

info police

Non cela n'arrive pas qu'aux autres!

Avec l'année 2014 débute le nouveau Plan Zonal de Sécurité 2014-2017. Une fois de plus, et sans surprise, un des objectifs stratégiques sera de mener des actions en vue de diminuer le nombre de vols dans les habitations.

Ce phénomène est toujours très préoccupant en Brabant wallon et notre Zone de Police n'y échappe pas, même si Beauvechain reste relativement privilégié.

Le risque de cambriolage se situe aussi bien pendant la journée que la nuit. Parfois le vol a lieu pendant une très courte absence des occupants (quelques minutes avec un important butin emporté). Certains profitent d' « absences habituelles » telles que journée de travail, sortie en soirée, pour commettre leurs forfaits.

Ensemble nous pouvons essayer de diminuer les vols !

- Une alarme qui se déclenche dans le quartier,
- Un véhicule suspect dans le quartier, concentrez-vous sur la marque d'immatriculation et, si possible, les caractéristiques du véhicule,
- Une personne suspecte se trouve dans le quartier,

UN SEUL REFLEXE : APPELEZ LE 101 IMMEDIATEMENT

Un appel immédiat au 101 augmentera nos chances d'éviter un vol ou d'appréhender un voleur. Il ne faut JAMAIS HESITER.

Veillez sur votre quartier

Vos inspecteurs de quartier souhaitent collaborer avec vous pour développer des Partenariats Locaux de Prévention. Plus connu aussi sous le vocable « Les voisins veillent », cette pratique qui a fait ses preuves tend à développer le lien entre le Citoyen et la Police pour une meilleure sécurité.

N'hésitez pas à contacter votre inspecteur de quartier via le 010 232 777 ou lui adresser un mail à l'adresse suivante accueil@police-ab.be

Enfin, si vous souhaitez être informé et/ou conseillé régulièrement par votre Inspecteur de quartier, merci d'adresser une demander par mail à cette même adresse en reprenant votre Nom, Prénom, rue + N°, Code Postal + Localité, N° de téléphone, N° de GSM et adresse(s) mail où nous pouvons vous adresser nos informations.

La Zone de Police Ardennes brabançonnes

« Les AB toujours à vos côtés »

De nouveaux passeports biométriques

Les nouveaux passeports biométriques contiennent 4 types de données :

- Votre identité et votre nationalité
- Les empreintes digitales de 2 de vos doigts, prioritairement les index (à partir de 12 ans)
- Votre photo
- Votre signature

Comptez quelques 15 minutes pour l'enregistrement de votre photo, de vos empreintes et de votre signature.

De nouveaux critères pour votre photo

Vous devrez apporter une photo d'identité pour votre demande de passeport. L'employé communal scannera cette photo et le programme vérifiera directement si elle est conforme aux normes I.C.A.O imposées par l'Europe.

Si ce n'est pas le cas, vous devrez revenir avec une nouvelle photo conforme.

Lorsque vous faites votre photo, pensez à :

- Avoir une expression neutre : bouche fermée, pas de sourire.
- Garder la tête et les épaules droites, face à l'objectif.
- Bien dégager votre visage : on doit voir votre front, votre menton et la naissance des oreilles.
- Avoir les yeux bien visibles : pas de reflet dans les lunettes, pas de verres teintés, pas de monture trop large ou qui passe au ras des yeux.

Chaque demandeur de passeport devra faire enregistrer ses empreintes digitales.

L'Europe a prévu 2 exceptions :

- Les enfants de moins de 12 ans.
- S'il est physiquement et définitivement impossible d'enregistrer vos empreintes (doigts absents, un handicap ou malformation de la main, etc.).

Le coût du passeport reste le même : 41 € pour les moins de 18 ans et 71 € pour les plus de 18 ans.

Attention : les mineurs doivent être accompagnés d'au moins un des parents.

Source : www.diplomatie.belgium.be

Rappel site internet

Publication d'un événement

Vous le savez sans doute : il est possible aux associations et/ou habitants de la commune de Beauvechain de demander la publication d'un événement sur le site Internet.

Pour ce faire, il vous suffit de vous rendre sur le site www.beauvechain.eu et de cliquer sur le lien de la colonne de droite « Votre évènement sur le site Internet ».

Vous n'aurez alors plus qu'à remplir le formulaire, en veillant à bien compléter tous les champs.

Il vous sera également possible d'ajouter une ou plusieurs pièces jointes (affiche, folder, logo, photo, etc).

Bottin des associations

Vous désirez voir figurer votre association ou club sportif sur le site de la commune ? Rien de plus simple ! Rendez-vous sur www.beauvechain.eu dans l'onglet « Loisirs Culture ». Vous y trouverez une rubrique « Associations ». Il ne vous reste plus qu'à compléter le formulaire disponible dans cette rubrique et à le renvoyer à l'Administration communale. Pour les associations déjà présentes sur le site communal, nous vous invitions à vérifier les informations de votre fiche et à nous tenir informés de tout changement.

Annuaire des commerçants

La commune de Beauvechain a récemment mis sur pied un annuaire des commerçants, qui est, pour le moment, visible sur le site Internet communal (dans l'onglet « Vie Pratique » - « Commerces »).

Si vous désirez y insérer gratuitement votre commerce ou entreprise, veuillez simplement nous renvoyer le formulaire (disponible sur le site Internet ou à l'Administration communale sur simple demande).

Pour rappel, les autorités communales ont pris la décision de communiquer uniquement, dans la mesure du possible, via ce bulletin communal.

La volonté est de réduire au maximum les canaux de communication utilisés pour toucher le citoyen.

Tachez donc d'être attentif au contenu de ce nouveau bulletin communal et n'oubliez pas de consulter régulièrement le site Internet communal. Vous y trouverez bon nombre d'informations utiles relatives à la vie à Beauvechain.

www.beauvechain.eu

Terre à donner

Chaussée de Namur à Hamme-Mille

Contact : Yves Gaspart, Service travaux, 010 86 83 32

Accueil de vacances à Beauvechain

Trois périodes d'accueil pour les enfants de 2,5 à 12 ans sont organisées au sein de l'école communale, implantation de La Bruyère, rue de l'Ecole 1 à Beauvechain.

Accueil de vacances organisé avec l'ISBW du 1er au 25 juillet 2014

INSCRIPTION à la semaine du 26 mai au 13 juin 2014 via le site Internet www.isbw.be ou par téléphone au 081 622 775

Chaque enfant est tenu de se munir de ses boissons et de son pique-nique.

HORAIRE :
Activités : de 9 h 00 à 16 h 00
Garderie : de 7 h 00 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h

Un accueil est possible à partir de 6 h et jusqu'à 22 h sur présentation d'une attestation de l'employeur des deux parents.

TARIF :
La semaine : 25 € pour le 1er enfant, 20 € pour 2e, 15 € pour le 3e et les suivants.

Garderie de 7 h à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h : 1,50 € par période.

Plaines communales de vacances du 28 juillet au 14 août 2014

L'accueil est centré sur l'enfant et s'appuie sur un projet pédagogique attentif à son bien-être. Il répond au code de qualité de l'ONE.

INSCRIPTION à la semaine, pour le 24 juin 2014 au plus tard.

Les documents à compléter sont téléchargeables sur le site Internet www.beauvechain.eu ou disponibles à l'administration communale.

HORAIRE :
Activités : de 9 h 00 à 16 h 00.
Garderie : de 7 h 30 à 9 h 00 et de 16 h à 18 h 00

TARIF GARDERIES COMPRISES :
Pour les enfants de la commune :
Forfait de 32 € la semaine (26 € pour la semaine du 15/08).
A partir du 2e enfant : forfait de 25 € la semaine (20 € la semaine du 15/08).

Pour les non-résidents de la commune :
Forfait de 40 € la semaine (32 € pour la semaine du 15/08).
A partir du 2e enfant : forfait de 35 € la semaine (28 € la semaine du 15/08).

L'inscription est validée après le paiement à effectuer pour le 24 juin 2014 au plus tard.

Numéro de compte : BE77 0910 1866 4142 « Activités communales diverses ».

Communication : Nom, Prénom de l'enfant et dates d'inscription aux plaines communales.

Montant : Forfait X le nombre de semaines.

Le nombre de places étant limité, la participation de l'enfant sera validée par une confirmation d'inscription.

Semaine Culture et Sport du 18 au 22 août 2014

En partenariat avec le Centre Culturel de la Vallée de la Néthen, l'Adeps pour l'action « Eté Sport » et certaines associations sportives, culturelles et environnementales.

Semaine sur le thème de la culture :
Pour les enfants âgés de 8 à 12 ans : découverte des arts plastiques en collaboration avec des artistes et artisans : photo, sculpture, peinture, ...

INFORMATIONS :

- Lieu : buvette du SC Beauvechain, terrain de foot de La Bruyère.
- Tarif : 25 € la semaine, garderies comprises.

Semaine sur le thème sur sport :
Pour les enfants de 5 à 12 ans : initiation au football et au judo avec le soutien de l'Adeps et de l'opération « Eté Sport ».

INFORMATIONS :

- Matin : judo de 10 h à 12 h
  Après-midi : football de 13 h 30 à 15 h 30
- Lieu : buvette du SC Beauvechain, terrain de foot de La Bruyère.
- Tarif : participation aux activités sportives uniquement (de 10 h à 12 h et 13 h 30 à 15 h 30) : gratuit mais inscription préalable obligatoire !

Inscription à la garderie : matin (à partir de 7 h 30), temps de midi (de 12 h à 13 h 30) et/ou après les activités (de 15 h 30 à 18 h 00) : tarif forfaitaire unique de 25 € la semaine.

Les documents à compléter sont téléchargeables sur le site Internet www.beauvechain.eu ou disponibles à l'administration communale.

L'inscription est validée après le paiement à effectuer pour le 24 juin 2014 au plus tard.

Numéro de compte : BE77 0910 1866 4142 « Activités communales diverses ».

Communication : Nom, Prénom de l'enfant, dates et intitulé du stage.

Le nombre de places étant limité, la participation de l'enfant sera validée par une confirmation d'inscription.

TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE peut être obtenu auprès d'Annabelle DUMONT, Coordinatrice ATL au 010 86 83 17 (tous les jours sauf le lundi) ou via l'adresse mail extrascolaire@beauvechain.be.

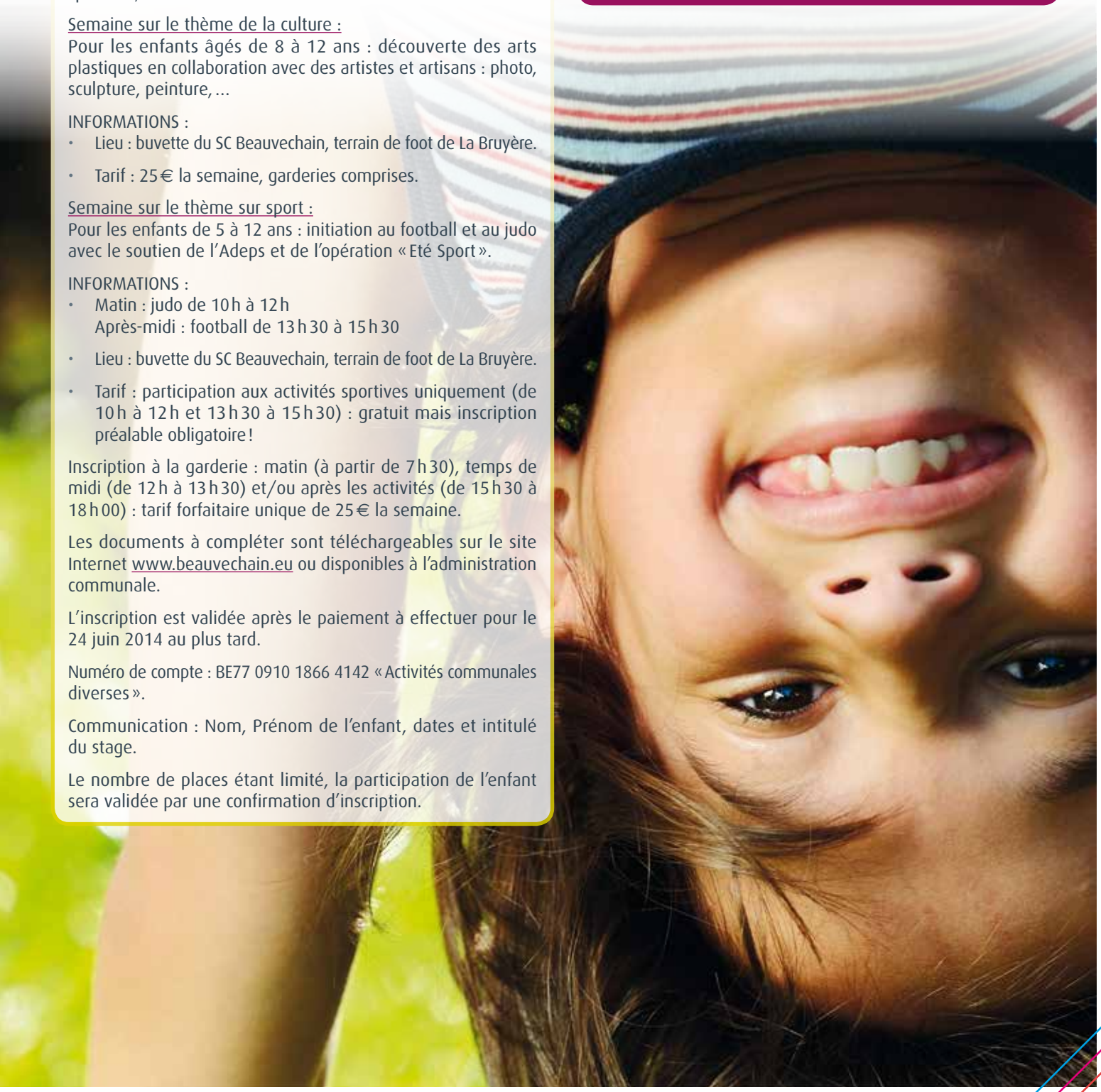

Appel à candidatures

Emplois Etudiants à Beauvechain

La commune et le CPAS de Beauvechain engagent une trentaine de jeunes à partir de 15 ans pour travailler durant l'été 2014 soit comme animateur en plaines de vacances, soit comme jobiste au Service travaux pour « Eté solidaire, je suis partenaire ».

Animateur en plaines de vacances (enfants de 2,5 à 12 ans)

La commune de Beauvechain engage une vingtaine de moniteurs (trices) breveté(e)s ou non à partir de 17 ans pour :

- Accueil de vacances en collaboration avec l'ISBW : du 1er au 25 juillet 2014.
- Plaines communales de vacances : du 28 juillet au 14 août 2014.
- Activités communales de vacances (semaine sport et culture) : du 18 au 22 août 2014.

Engagement par quinzaine, 4 périodes possibles :

- Du 1er au 11 juillet 2014
- Du 14 au 25 juillet 2014
- Du 28 juillet au 8 août 2014
- Du 11 au 22 août 2014

Eté solidaire, je suis partenaire

La commune et le CPAS de Beauvechain engagent une dizaine de jeunes de 15 à 21 ans pour une opération citoyenne active du 11 au 22 août 2014. Plus d'informations sur www.beauvechain.eu.

Les formulaires de candidature sont téléchargeables sur le site Internet de la commune www.beauvechain.eu ou disponibles à l'administration communale ; et sont à renvoyer pour le 18 avril 2014 au plus tard à l'administration communale :

- Par courrier postal à l'attention de la coordinatrice ATL, Place communale, 3 à 1320 Beauvechain ou
- Par mail : extrascolaire@beauvechain.be

TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE PEUT ÊTRE OBTENU AUPRÈS DE : Annabelle Dumont, Coordinatrice Accueil Temps Libre (ATL) - 010 86 83 17 (tous les jours sauf le lundi) ou extrascolaire@beauvechain.be.

ONE

- Séance massage bébé : le 14 avril, le 12 mai et le 2 juin à 10 h.
- Portage avec écharpe : le 25 mars à 13 h et le 5 juin à 10 h 30.
- Dépistage visuel : le jeudi 15 mai à 9 h (pour les enfants à partir de 15 mois).
- Eveil musical : deux fois par mois, pendant l'activité récré-bébé
- Consultations ONE : le premier mardi du mois à 9 h, le 2e mardi du mois à 12 h 30 et le 4e jeudi du mois à 15 h.
- Récré-bébé : tous les mercredis de 9 h 30 à 11 h 30.

CONTACT : Christine Vandenschrick (TMS à l'ONE) – 0499 57 26 63
rue Longue, 60A à 1320 Beauvechain

Santé

Médecins de garde

Pour savoir qui est le médecin de garde, formez le 010 84 05 55

Pharmacies de garde

La liste des pharmacies de garde est disponible sur le site www.pharmacie.be. Vous pouvez également appeler le 0900 10 500

Offre d'emploi

La commune de Beauvechain engage un ouvrier polyvalent (M/F) pour entrée immédiate

Engagement contractuel dans le cadre d'un contrat de remplacement (possibilité de reconduction) - Temps plein - Niveau E2.

Tâches :

- Entretien des espaces verts tel que plantation, tonte, fleurissement, taille ;
- Pourvoir à certains travaux d'aménagement en voirie et en espaces verts tels que la pose de pavage, de bordures, etc. ;
- Utilisation d'un petit matériel tel qu'une mini-pelle.

Toutes les informations relatives au recrutement sont disponibles sur le site www.beauvechain.eu onglet « Offres d'emploi » ou par téléphone auprès du Service Personnel et Enseignement au 010 86 83 09.

Etat Civil

BIENVENUE À…

- OLYFF Zoé, née le 25 novembre 2013
- BOGAERTS Colombe, née le 4 décembre 2013
- VILLALOBOS ANGULO Céleste, le 10 décembre 2013
- ROUZEEUW Charlie, né le 19 décembre 2013
- SOMJA Henry, né le 4 janvier 2014
- JONAU Eliott, né le 6 janvier 2014
- THEISSEN Vicky, née le 6 janvier 2014
- PERSOONS Rose, née le 11 janvier 2014
- CIOCOIU Sebastian, né le 18 janvier 2014
- GUSTIN Alexandre, né le 18 janvier 2014
- VAN BELLEGHEM Estelle, née le 2 février 2014
- COLLART Louise, née le 3 février 2014
- HENDRIX Alexis, né le 4 février 2014
- VAN EGGELPOEL Tyméo, né le 5 février 2014
- HUBIN Manoa, né le 5 février 2014
- EXTEENS Lucie, née le 7 février 2014
- HUVENERS Amandine, née le 15 février 2014
- LEFEBVRE Sixtine, née le 15 février 2014
- de WOOT de TRIXHE Théodore, né le 18 février 2014

ILS NOUS ONT QUITTÉS…

- POFFE Luc, le 19 novembre 2013
- GOSSIAUX Lucienne, le 2 décembre 2013
- KINARD Yvonne, le 18 décembre 2013
- VALLONS Adrienne, le 19 décembre 2013
- DEFRAYE Lidia, le 20 décembre 2013
- COLLART Maria, le 25 décembre 2013
- KERSTEN André, le 27 décembre 2013
- MORSAINT Freddy, le 29 décembre 2013
- LIBERT Marie, le 29 décembre 2013
- DE SMAELE Carolina, le 3 janvier 2014
- PREUD'HOMME Daniel, le 3 janvier 2014
- DELVILLE Berthe, le 21 janvier 2014
- DEFAYS Claude, le 26 janvier 2014
- DEGREVE Emile, le 13 février 2014

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR À…

- PIERRE Michel et CASTERMANE Sylvie le 14 décembre 2013
- VANDENBEMPT Glendal et GUIGNARD Marie-Céline le 11 janvier 2014
- VAN DEN BRIL Wouter et NEEFS An, le 22 janvier 2014
- de MARCHANT et d'ANSEMBOURG Jean et DEWILDE Anne, le 1er février 2014

Loisirs et Culture

Agenda

Culture | Enfance/Jeunesse | Sport | Divers | Citoyenneté

Bibliobus

2 et 30 avril, 14 et 28 mai et 11 et 25 juin :

- de 17h à 17h30 rue de Gaët (L'Ecluse)
- de 17h35 à 18h45 rue de l'Eglise Saint-Sulpice/Rue du Village (Beauvechain)

7 avril, 5 et 19 mai, 2, 16 et 30 juin:

- de 8h40 à 9h55 à l'Ecole communale de Beauvechain (La Bruyère)
- de 10h05 à 10h20 rue Leeman
- de 10h30 à 11h30 à l'Ecole communale de Beauvechain (Tourinnes-la-Grosse)
- de 11h40 à 12h10 sur la place de Nodebais
- de 13h à 14h35 à l'Ecole Libre Caritas
- de 14h40 à 15h10 à l'Ecole Fondamentale Autonome de la Communauté française
- de 15h15 à 16h30 à l'Eglise de Hamme-Mille
- de 16h35 à 18h au rond-point du Grand-Brou

Trophée du Mérite Sportif 2014 – Rappel!

Les candidatures doivent être rentrées pour le 31 mars 2014 au plus tard au Collège communal, Place communale 3 à 1320 Beauvechain.

Le règlement du trophée du Mérite Sportif est téléchargeable sur le site Internet www.beauvechain.eu.

Vous êtes citoyen européen résidant en Belgique?

Alors venez voter le 25 mai 2014 pour le Parlement européen!

Le dimanche 25 mai 2014, les 751 membres du Parlement européen seront élus dans les 28 Etats membres de l'Union européenne.

Plus d'informations sur le site Internet www.beauvechain.eu

Don de sang

Au Vert Galant, les 8 et 15 avril 2014 de 16h à 19h30

Activités Point Jeunesse Beauvechain

Activité régulière du mercredi après-midi :

Mini-foot, basket, XBOX360 et accueil de 16h à 18h

INFOS ? Tous les mercredis après-midi de 14h30 à 18h au local du Point Jeunesse, au terrain de football de Tourinnes-la-Grosse ou au terrain de basket de Hamme-Mille.

Activité CV

Tu rêves d'obtenir un job étudiant cet été ou en cours d'année sur la commune de Beauvechain ou ailleurs, mais tu ne sais pas comment t'y prendre pour te présenter? Participe à la formation organisée au Point Jeunesse de Beauvechain en collaboration avec Infor Jeunes Brabant wallon.

Tu auras l'occasion de créer ton cv et ta lettre de motivation.

INFOS ? Le mercredi 26 mars 2014 à 14h30 au local du Point Jeunesse.

Formation BEPS

Tu as minimum 15 ans? Tu souhaites apprendre à réagir adéquatement face à une personne blessée ou qui fait un malaise? Participe à la formation Brevet Européen des Premiers Secours.

INFOS ? 5 séances de 3heures du 19 février au 2 avril 2014 de 14h30 à 17h30 au Vert Galant (Place communale, 5 à Beauvechain)

INTÉRESSÉ ? Inscris-toi via l'adresse mail : pointjeunessebeauvechain@gmail.com

PLUS D'INFORMATIONS ? Point Jeunesse Beauvechain, rue Auguste Goemans, 20 A à Hamme-Mille, 010 45 85 33, pointjeunessebeauvechain@gmail.com.

« 49es Fêtes de la Saint-Martin (8 au 30 novembre 2014)

Recherche de lieux d'exposition : pour accueillir des artistes et enrichir la qualité et la diversité de son parcours d'artistes, les Fêtes de la Saint-Martin cherchent de nouveaux lieux d'exposition. Si vous possédez un espace intérieur, une grange, un hangar, un jardin, ..., susceptible d'accueillir un ou plusieurs artistes lors des prochaines Fêtes, n'hésitez pas : les Fêtes de la Saint-Martin sont un formidable vecteur de rencontres, de partage et d'amitié.

Et si vous ne connaissez pas d'artiste susceptible d'exposer chez vous, nous avons chaque année des dizaines de demandes d'artistes extérieurs dont nous pouvons vous présenter le travail.

INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS :
Didier Cloos, président des Amis de Tourinnes
Rue de Beauvechain 16 – 1320 Tourinnes
010/86 82 55 (bureau) - 0475/25 63 23
communication@tourinnes.be

SOLUTION MOTS-CROISÉS BULLETIN N°3 – DÉC. 2013

1. BEAUVECHAIN - 2. CABINE - 3. ESPINETTE - 4. TOURINNES - 5. WAHENGE - 6. PYMONT - 7. AGBIERMONT - 8. RAMIERS - 9. ISAAC 10. VALISE - 11. BURETTES - 12. DESCAMPS - 13. VERTE - 14. GOEMANS.

Maison communale

Place communale, 3

1320 Beauvechain

Tél. : 010 86 83 00

Fax : 010 86 83 01

Email : administration@beauvechain.be

Web : www.beauvechain.eu

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

PERMANENCES

- *Population et Etat civil* : vendredi de 17 h à 19 h et samedi de 10 h à 12 h
- *Urbanisme et Environnement* : vendredi de 17 à 19 h sur rendez-vous. Le service travaille à bureaux fermés le mardi.

Contacts

Directeur général (secrétaire communal) :	010 86 83 02
Directeur financier (receveur communal) :	010 86 83 03
Affaires générales :	010 86 83 06
Communication :	010 86 83 28
Energie :	010 86 83 15
Enfance, ATL :	010 86 83 17
Enseignement :	010 86 83 11
Environnement :	010 86 83 13
Finances, taxes :	010 86 83 05
Gardien de la paix :	010 86 83 08
Jeunesse, sport, culture :	010 86 83 17
Location de salles :	010 86 83 11
Logement :	010 86 83 10
Personnel :	010 86 83 09
Population/état civil :	010 86 83 00
Travaux :	010 86 83 32
Urbanisme :	010 86 83 12
CPAS :	010 86 83 40
Maison communale d'accueil de l'enfance « Les Sauverdias » :	010 86 83 50
Ecole communale, implantation de La Bruyère :	010 86 07 41
implantation de Tourinnes-la-Grosse :	010 86 60 09

Numéros d'urgence

100 : Urgences et Pompiers

112 : Numéro européen d'appel en cas d'accident ou d'agression

101 : Police Fédérale, accidents de la route sans blessés

070 245 245 : Centre anti-poison

071 448 000 : Grands-brûlés

105 : Croix-Rouge

116.000 : Childfocus

0800 30 030 : Ecoute violences conjugales